

### **Parc éolien Pierre-De Saurel : Une étape importante de franchise**

**Sorel-Tracy, le 18 novembre 2015** – La MRC de Pierre-De Saurel se réjouit de l'annonce de Parc éolien Pierre-De Saurel concernant l'obtention du décret gouvernemental nécessaire à la réalisation de ce projet d'importance dans la région.

Le projet de Parc éolien Pierre-De Saurel en est un d'envergure. Le plus gros initié par le Conseil de la MRC, et l'un des plus importants de la région.

En 2006, c'est grâce à la Loi sur les compétences municipales que la MRC a pu devenir entrepreneure et ainsi créer la société en commandite qu'est Parc éolien Pierre-De Saurel. La motivation première des membres du Conseil était, et est toujours, de diversifier les revenus pour diminuer le fardeau fiscal des contribuables.

Une première option avait d'ailleurs été envisagée quand le Conseil de la MRC a analysé, en vain, l'implantation d'une minicentrale hydroélectrique au Canal-de-Saint-Ours de Parcs Canada. C'est ensuite vers l'énergie éolienne qu'il a poursuivi ses recherches, l'année suivante, avec la réalisation d'une étude de pré faisabilité. Les membres du Conseil avaient alors convenu de mettre le projet sur la glace jusqu'à ce que le prix de vente de l'électricité produite soit plus élevé. Ce n'est que l'année d'après, dans le cadre du troisième appel d'offres lancé en 2009 par Hydro-Québec, qui visait la production de 500 mégawatts d'énergie éolienne sur le territoire du Québec, que le projet éolien communautaire offrait une véritable opportunité à la MRC.

À partir de ce moment et depuis, le projet Parc éolien Pierre-De Saurel a fait l'unanimité au tour de la table de la MRC, d'abord, tous les conseillers régionaux du mandat 2005-2009, puis ceux de celui de 2009-2013, de même que tous ceux du présent mandat. 23 élus au total, convaincus que ce projet est une bonne chose pour la région et ses citoyens.

« Nous sommes toujours convaincus de la pertinence, de l'acceptabilité sociale et de la qualité du projet éolien. Le seul 100 % communautaire au Québec et dont 100 % des redevances seront au bénéfice de la communauté. Les membres du Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel sont d'ailleurs très fiers de voir leur nom associé à ce grand projet structurant », conclut le préfet de la MRC, M. Claude Pothier.